

Description

Les orfèvres fabriquent, entretiennent et réparent des objets profanes ou sacrés avec des alliages d'argent ou d'autres matériaux non précieux tels que cuivre, laiton, émail, bois ou plastique. Il peut s'agir de pièces d'argenterie et d'ustensiles comme des samovars ou des réchauds, d'objets liturgiques tels que des calices ou des patènes. Les orfèvres réalisent aussi des éléments décoratifs ou fonctionnels pour d'autres objets comme des meubles.

Leurs principales activités consistent à:

Conseil à la clientèle

- accueillir le client, examiner sa demande et le conseiller;
- vérifier la faisabilité de la création, de la réparation ou de la modification des objets d'orfèvrerie;
- établir un devis, en évaluant le temps de travail et la quantité de matériaux nécessaires; le soumettre au client;
- établir un devis et le soumettre au client;
- réaliser des travaux administratifs simples: commande de matériel, établissement de bons de livraison et de factures, correspondance avec les clients et les fournisseurs, etc.;

Conception et préparation

- concevoir des objets d'orfèvrerie par le biais de recherches conceptuelles ou sur la base de modèles fournis par le client;
- sélectionner les matériaux en tenant compte de leur provenance et du respect des ressources;
- définir les procédés de fabrication et de mise en forme; produire des esquisses, des illustrations et des dessins, ainsi que des ébauches;
- planifier les processus de travail et préparer les matériaux et l'outillage, y compris les données numériques en cas de fabrication assistée par ordinateur;

Fabrication, réparation et modification

- couler le métal dans des moules préalablement fabriqués en cire ou en d'autres matériaux;
- façonner la matière par laminage (amincir par une forte pression), étirage, pliage, forgeage, emboutissage (travailler une plaque pour lui donner une empreinte ou une forme) ou repoussé (frapper au marteau sur un outil qui imprime un relief à la matière);
- assembler les différentes parties par soudage ou rivetage;
- embellir les surfaces par l'ajout de motifs décoratifs ciselés ou gravés;
- travailler les finitions: limer les soudures, polir, argenter ou dorer la pièce;
- contrôler et marquer les objets;
- restaurer les pièces abîmées par polissage ou débosselage; remplacer les pièces abîmées ou manquantes, redorer ou réargenter les parties remplacées ou l'objet entier.

Environnement de travail

Les orfèvres travaillent à l'établi, aussi bien dans de grandes entreprises de l'industrie joaillière et horlogère que dans de plus petites exploitations artisanales. Ils collaborent avec des bijoutiers-joailliers, des sertisseurs de pierres précieuses, des polisseurs et des graveurs en argenterie. Ils réalisent aussi bien des séries que des produits uniques. Leur clientèle est composée de clients privés et de clients commerciaux tels que des entreprises de l'industrie horlogère, des commerces de détail et des ateliers. Ils collaborent également avec des musées et des établissements de restauration.

Formation

La formation d'orfèvre s'acquiert par apprentissage.

Lieux

- formation pratique (4 jours par semaine) dans un atelier ou une entreprise d'orfèvrerie;
- formation théorique (1 jour par semaine) à l'école professionnelle;
- cours interentreprises (71 jours sur 4 ans).

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/ecoles.

Durée

- 4 ans.

Conditions d'admission

- scolarité obligatoire achevée;
- certaines entreprises recourent à un examen d'admission.

Titre obtenu

- certificat fédéral de capacité (CFC) d'orfèvre.

Contenu

Branches théoriques (sur 4 ans):

- conseil à la clientèle et offre de prestations de service; conception de bijoux et d'objets apparentés;
- planification et préparation de la fabrication, de la réparation et de la modification de bijoux et d'objets apparentés.

Les cours théoriques de 1re, 2e et 3e années s'effectuent en tronc commun avec la formation de bijoutier-joaillier / bijoutière-joaillière CFC et de sertisseur-se de pierres précieuses CFC.

Possibilité d'obtenir une maturité professionnelle, pendant l'apprentissage ou après l'obtention du CFC, selon des modalités variables d'un canton à l'autre.

Qualités requises

L'exercice de cette profession fait appel à des qualités comme:

- Habileté manuelle
- Précision et minutie
- Créativité et imagination
- Bonne représentation spatiale
- Rapidité d'exécution
- Sens esthétique
- Bonne acuité visuelle
- Capacité de concentration

Perspectives professionnelles

Les orfèvres peuvent être engagés dans une entreprise comme employé qualifié. Il est aussi possible de s'établir à son compte en réalisant ses propres créations ou en restaurant des objets anciens. On observe néanmoins une diminution du travail artisanal et une augmentation de la production industrielle. Les possibilités de trouver un emploi hors du lieu de formation sont donc rares.

Perfectionnement

Les orfèvres peuvent envisager les perfectionnements suivants:

- cours de perfectionnement en bijouterie, gemmologie, émaillage, sertissage, horlogerie ou conception par ordinateur proposés par les associations et écoles professionnelles;
- apprentissage complémentaire dans l'une des deux autres orientations du champ professionnel "création de bijoux et d'objets" (bijoutier-joaillier / bijoutière-joaillière ou sertisseur-euse de pierres précieuses), de graveur-se ou de polisseur-se;
- diplôme de designer ES en design de produit, spécialisation design d'objets horlogers;
- bachelor of Arts HES en design industriel et de produits, orientation design bijou et accessoires;
- etc.

Pour plus de détails, consulter www.orientation.ch/perfectionnement.

Professions voisines

- Bijoutier-joaillier CFC/Bijoutière-joaillière CFC
- Fondeur d'art/Fondeuse d'art
- Graveur CFC/Graveuse CFC
- Sertisseur de pierres précieuses CFC/Sertisseuse de pierres précieuses CFC

Adresses

Association romande des métiers de la bijouterie (ASMEBI)
Rue des Noirettes 32
1227 Carouge GE
Tél.: 022 343 74 34
<https://www.asmebi.ch>

Association suisse des magasins spécialisés en horlogerie et bijouterie (ASHB)
Bahnhofstrasse 7b
6210 Sursee
Tél.: 041 926 07 92
<https://vsqu-ashb.ch/fr/>